

**Organisation syndicale enregistrée sous le numéro 97 le 02/01/2013**

**Boumerdes le 22/09/2017**

## **Déclaration du conseil national n°1/ 2017/2018**

Le 22 septembre 2017, s'est tenu le conseil national du CELA en session ordinaire au lycée Frantz Fanon de la wilaya de Boumerdes, après lecture des procès-verbaux des différentes wilayas et après un débat très fructueux le conseil national :

### **1) Constate:**

- Une rentrée scolaire de avec les mêmes problèmes soulevés depuis des années
- Une surcharge des classes dans la plupart des établissements scolaires.
- Retard dans la distribution du livre scolaire dans les trois cycles.
- Des affectations aléatoires des enseignants.
- Un grand manque d'encadreurs pédagogiques et administratifs ( proviseurs, directeurs, censeurs, professeurs particulièrement en mathématiques et physiques, surveillants généraux, adjoints d'éducation...)
- Retard dans les versements des redevances financières.
- manque de transparence dans la création et la suppression de poste pour les établissements scolaires aux niveaux des directions de l'éducation
- Comportement inacceptable de certains directeurs d'éducation envers les représentants syndicaux comme fut le cas à Mascara.
- Crise budgétaire pour le fonctionnement des établissements scolaires.
- L'impunité vis avis de certains responsables malgré les rapports et les PV des commissions d'enquête déléguées.
- Gestion catastrophique de l'argent des œuvres sociales.
- Retard dans les affectations des enseignants issues de l'ENS

## **2) Propose :**

- 1) Plus d'investissement public dans le secteur de l'éducation.
- 2) Le retour du monopole de l'état sur l'édition et la distribution du livre scolaire.
- 3) Activation des décisions de justice en ce qui concernent les logements d'astreintes.
- 4) Accélération des travaux pour terminer l'élaboration du nouveau statut des travailleurs de l'éducation.
- 5) Mettre en pratique des mécanismes de transparence dans le travail des commissions paritaires qui font beaucoup plus dans le clientélisme et le familialisme que dans le droit et la justice entre les fonctionnaires.

## **3) Décide**

**- De continuer son adhésion au front syndical des syndicats autonomes de tous les secteurs et de mettre en œuvre ses décisions et résolutions.**

**- De continuer sa bataille sur la plate forme de revendication à savoir :**

- Une retraite après 25 de service pour les enseignants
- Une politique salariale qui assure le pouvoir d'achat pour tout les travailleurs.
- Un statut digne pour les travailleurs de l'éducation
- Une gestion décentralisée des œuvres sociales
- Le respect des libertés syndicales et du droit de grève

## **4) Annonce et informe :**

**La tenue de son premier congrès qui aura lieu le**

**22,23,24,25 décembre 2017**

الجزائر في 2017/09/23

